

» CAN Sensibilisation aux excès de vitesse aujourd'hui

Une action en faveur de la sécurité des agents intervenant sur la route est programmée cette semaine.

Dans le département, cette opération est menée par la gendarmerie et les agents de la direction interdépartementale des routes Atlantique (DIRA - centre d'entretien et d'intervention d'Oloron), aujourd'hui de 14h à 16h30 sur la RN134, dans le sens Pau/Oloron, au lieu-dit Fleury-Haut de Gan.

La vitesse maximale autorisée est de 50 km/h. Les contrevenants seront interceptés par les forces de l'ordre et conduits sur le parking au niveau de l'Auberge Béarnaise. Ils s'y verront expliquer l'importance du respect de la vitesse dans les zones de travaux. Rens. : 05 59 34 69 40.

BRÉS RECHIEZ-VOUS SAINT-FAUST

Les Chœurs de Gan en concert

Le vendredi 7 juin à 21h en l'église de St-Faust-de-Bas, les Chœurs de Gan dirigés par Gilbert Bastelica et Le chœur de femme Paprika dirigé par Fanny Moulet s'associent pour une présentation très éclectique de musiques modernes ou classiques. Libre participation à l'entrée.

NOUSTY

Réunion publique ce soir
Suite aux intempéries du mois de février dernier, la municipalité organise une réunion publique sur le thème «Eau pluviale et assainissement» ce mardi 4 juin, à la Maison pour Tous à 20h30.

UZOS

Assemblée générale de la société de chasse
L'assemblée générale de la société communale de chasse aura lieu vendredi 7 juin à 20h30, à la salle du stade. Ordre du jour : bilan financier, élection du bureau, questions diverses. Présence indispensable de tous les membres.

POEY-DE-LESCAR

Spectacle de fin d'année

Le spectacle de fin d'année de Croches Pattes aura lieu samedi 8 juin à 20h30 à la Maison pour tous.

Cette manifestation est l'occasion, à la fin de chaque saison annuelle, de partager un moment festif et musical. Entrée en libre participation. Renseignements et contact croches.pattes@laposte.net ou Josiane Saldias (tél 06 13 29 13 88).

» **MAZÈRES-LEZONS** Les riverains du gave et la maire se demandent où en est le fameux projet de digue du conseil général.

Inondation : la peur ressurgit

Certes, la météo n'y est pas pour rien. La montée du niveau du gave, la semaine dernière, a ravivé, chez nombre de riverains, dont les maisons sont situées en zone inondable, l'inquiétude de se retrouver un jour les pieds dans l'eau. Et voilà que tout le monde, des habitants concernés aux élus mazerols, se demande où en est le projet de digue porté par le conseil général dont on ne voit toujours pas le plus petit bout de nez.

«
Que va-t-il se passer, lorsque les neiges vont commencer à fondre avec ce redoux, alors que les terrains sont gorgés d'eau ?»

Thierry Lecerf, un des riverains concernés.

Il y a 10 ans, une association d'habitants s'était constituée après la construction du pont de la rocade Sud qui bloquait davantage d'eau en cas de crue. Pour eux, le risque d'inondations était incontestablement aggravé. Une centaine de familles est concernée. Hier, des tracts ont fait leur retour dans les boîtes aux lettres. En titre : « Alerte rouge : la construction de la digue est une nouvelle fois bloquée ». Il est vrai que les travaux de la digue plusieurs fois annoncés depuis des mois n'ont toujours pas commencé. Alors que pour beaucoup, il y a urgence. « Actuellement, les terrains n'absorbent plus ni l'eau de pluie, ni l'eau d'écoulement des coteaux, explique Thierry Lecerf, un riverain. On prévoit un redoux. Or, il neige encore en altitude. Que va-t-il se passer, lorsque les neiges vont commencer à fondre avec ce



Monique Sémavoine (à côté de l'adjoint Eric Cazabat), lors de la présentation du projet de digue en 2009. De l'eau a coulé dans le gave depuis, et la maire exige un calendrier de la part du conseil général. © ARCHIVES/MZ

redoux, alors que les terrains sont gorgés d'eau ?»
Le sujet, ainsi, redevenu brillant, devait être abordé hier soir à Gelos par la conseillère générale du canton Natalie Francq à l'occasion d'un bilan de son action. « Je comprends

complètement l'inquiétude des riverains, assure l'élu. Mais le projet de la digue n'est pas du tout abandonné. L'enquête publique est terminée, mais nous sommes dans la phase invisible du traitement administratif du dossier ». Elle met en avant des

» ZOOM M. Sémavoine : « Je ne dors pas la nuit »

« Je suis comme les riverains, assure la maire de Mazères-Lezons, Monique Sémavoine. Quand on me demande où en est le dossier de la digue, je réponds : « Je ne sais pas ». Quand on me donne une date, je n'y crois plus, vu qu'on la reporte tout le temps. Et je ressens la même angoisse que les familles. Quand le gave monte, je ne dors plus la nuit. ». Monique Sémavoine indique de plus que « le préfet a pris un arrêté, en date du 21 mai, autorisant le Conseil général à construire la digue ». Pour elle, « plus rien n'empêche désormais la construction ». Et elle ne comprend pas le désaccord exprimé par un propriétaire foncier « qui avait pourtant donné son accord en mairie il y a deux ans ». Du coup, suite aux dernières intempéries, Monique Sémavoine a pris sa plume pour interpeller Georges Labazée, le président du conseil général : « Quand allons-nous voir débiter les travaux de construction ?, demande-t-elle (...). L'attente devient insupportable, certains esprits perdent patience tandis que d'autres s'échauffent. Et Monique Sémavoine de réclamer « un calendrier de réalisation du projet ».

contraintes « lourdes » : plan de prévention des risques inondation, loi sur l'eau, zone Natura 2000, proximité d'une zone de captage...

« Avant la fin de l'année »

Natalie Francq mentionne aussi « la problématique du foncier ». « Il n'y a plus qu'un propriétaire qui doit donner son accord », explique-t-elle, contredisant la rumeur selon laquelle une procédure d'expropriation serait nécessaire (ce qui retarderait encore le projet). « Si tout roule à peu près correctement, les travaux devraient démarrer à la fin de l'année », espère la conseillère générale. A Mazères-Lezons, à commencer par Monique Sémavoine, on invoque désormais Saint Thomas sur ce dossier serpent de mer par excellence. Et on attend de voir pour croire.

■ ERIC BELV

» JURANÇON

La simulation au service de la Prévention routière

SÉCURITÉ Soixante adolescents de l'IME du Castel de Navarre ont reçu la visite de trois bénévoles mandatés par la préfecture, pour recevoir des conseils en matière de prévention routière et piétonnière.

Trois ateliers proposés

Partenaires de cette action, la préfecture et le conseil général apporteront leur soutien à la structure pour l'achat d'un scooter et pour le financement de 4 brevets de sécurité routière. Durant une journée, les jeunes ont donc révisé les règles de



Grâce au simulateur deux-roues, les adolescents ont appris les règles de sécurité. © ISABELLE ANÉ

sécurité et les dangers sur la route, en participant à trois ateliers : la simulation d'accident grâce au port de lunettes spécifiques; la simulation de conduite en voiture et sur deux roues.

L'objectif étant qu'ils soient le plus en sécurité possible en tant que piétons, passagers de bus, de voiture ou conducteurs de scooter. Initiée par Mme Ruiz, enseignante de la structure, cette journée basée sur l'échange avec les intervenants s'est conclue par une récompense remise à l'élève le plus participatif. ■